



LIGUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

NEWSLETTER

NUMERO 19 – NOVEMBRE 2021



LE MOT DU PRESIDENT



JACKY TERREAU

Après de longs mois sans pouvoir se réunir, je suis particulièrement satisfait d'avoir pu retrouver les représentants des clubs lors de l'Assemblée Générale, tenue le 14 novembre à Dijon.

Je souhaite vous remercier pour la confiance accordée à ma liste pour la délégation à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Tennis.

J'ai pu m'entretenir avec beaucoup d'entre vous, et sans douter de votre implication au sein de vos clubs, je souhaite vous féliciter de votre dévouement ainsi que de la solidarité témoignée.

C'est avec un réel plaisir que je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

SOMMAIRE

Le mot du Président p.1

L'actualité p.2

Actions à venir p. 2-3

Labellisation Club Tennis Santé p. 3

Assemblée Générale p. 4

Tennis à l'Ecole -
De la cour au court p. 5

Interviews p. 5-7

L'ACTUALITE

FORMATION TENNIS SANTE

Une formation Tennis Santé s'est déroulée au centre de Ligue à Dijon, en présence de 10 enseignants professionnels de tennis, les 27 et 28 novembre 2021. Ils pourront par la suite développer de nouveaux projets avec des structures de santé locales et permettant à leur club de renforcer leur visibilité et créer un lien de proximité avec leur territoire.

FORMATION PADEL

La formation fédérale Padel se déroule du mardi 30 novembre au samedi 4 décembre 2021 au Spoon Center Thise. Une douzaine de moniteurs suivent la formation pour appréhender les bases de l'encadrement de cette nouvelle pratique.

En effet, la formation des enseignants est un axe important dans le développement du Padel sur le territoire burgo-comtois pour assurer un bon déploiement de la pratique.

Le stage se déroule sur 5 jours, en 2 parties :

- Partie pratique sur les terrains entre stagiaires ou auprès de différents publics,
- Partie théorique en salle.

Cette formation est encadrée par le nîmois Julien DATCHARRY, 72^{ème} joueur français de Padel et enseignant DE.



CHALLENGES NATIONAUX TMC DAMES - NOUVEAUTE



Une compétition sous forme de circuits, l'un en simple et l'autre en double, avec pour chacun 2 épreuves homologuées : NC – 30/4 et 30/3 – 30/1. Cette compétition est ouverte aux joueuses âgées de 18 ans et plus n'ayant jamais été classées 3^{ème} série.

Une organisation en 3 phases :

- Départementales,
- Régionale,
- Nationale (circuit de simple : 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2022 ; circuit de double les 7, 8 et 9 octobre 2022)



[CHALLENGE NATIONAUX DAMES](#)

ACTIONS A VENIR

CHALLENGE NATIONAL PAR EQUIPES 10 ANS



Les meilleurs joueurs et joueuses français de la catégorie 10 ans se donnent rendez-vous à Thise !

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de tennis a le plaisir d'accueillir la phase finale du Challenge National 10 ans par équipes du lundi 6 décembre au jeudi 9 décembre 2021 !

Une cinquantaine d'enfants sélectionnés par les ligues et répartis dans huit équipes filles et huit équipes garçons seront au rendez-vous de cette grande compétition nationale.

Les trois premiers jours sont réservés aux matchs de poules tandis que les finales se dérouleront le jeudi matin. Les rencontres seront composées de deux simples et un double.

L'épreuve est ouverte au public en respectant les règles sanitaires en vigueur (présentation du passe sanitaire et port du masque).

THEMATIQUES	DATES et LIEUX
TENNIS A L'ECOLE	6 décembre 2021 à DIJON
PREPARATION PHYSIQUE	25 janvier 2022 à MONTEAU 8 février 2022 à BESANCON 10 mars 2022 à CHALON
FIT TENNIS	Les 26 et 27 mars 2022 à DIJON

Pour tout renseignement, contacter Claire GUICHARD (claire.guichard@fft.fr)



[FORMATION CONTINUE](#)

LABELLISATION CLUB TENNIS SANTE

Suites à nos différentes formations « Tennis Santé », six clubs ont été labellisés « Club Tennis Santé » : MALAY LE GRAND T.C., A.S.M. BELFORT, A.S. CHEVIGNY, J.G.S.N. NEVERS, T.C. MACON et T.C. SAONE.

La mise en place de ce réseau de clubs labellisés va permettre de proposer une offre lisible et de qualité, notamment pour le réseau médical/médico-sportif et les pratiquants.

La labellisation des clubs témoigne du sérieux de la prise en charge, en garantissant des conditions de pratiques individualisées et sécurisées (compétence de l'encadrement, lieu de pratique sécurisé, pédagogies différenciées, ...). L'axe principal de cette labellisation est la présence d'un enseignant de tennis formé « Tennis Santé ».

En images, quelques remises de labels :



Remise du label au T.C. Chevigny St Sauveur



Remise du label à l'A.S.M. Belfort



ASSEMBLEE GENERALE DE LIGUE

Dimanche 14 novembre, l'UFR STAPS de Dijon, dirigé par Lionel Crognier, également Président du Dijon Université Club Tennis, accueillait, de nouveau, l'assemblée régionale de la Ligue.

Avec 37% des clubs présents (78 clubs), soit 328 voix représentées sur 889, le quorum était atteint.

Jacky Terreau, Président de Ligue, pouvait ouvrir cette assemblée régionale qui symbolisait surtout le retour en présentiel et le plaisir non feint de se retrouver entre dirigeants de clubs.

L'ordre du jour mené par Roselyne Godard, Secrétaire générale, permettait dans un premier temps, l'approbation à mains levées de la résolution de modification des statuts de la ligue, visant entre autres à faciliter le vote par procuration (2 votes contre et 3 abstentions).

Le rapport financier était présenté, de manière très didactique, par Alexandra de Saint Seine, Trésorière générale.

À retenir, un solde de trésorerie de 889 632 € en 2021 (866 895 € en 2020).

Ophélie Vergnes, Conseillère technique régionale coordonnatrice, animait les débats en présentant la politique sportive régionale découlant de la Direction Technique Nationale.

Point important de cette assemblée, l'élection de la délégation FFT. Deux listes s'opposaient et celle conduite par Jacky Terreau avec Roselyne Godard, Jean-Pierre Rosse (*suppléants : Laurent Aznar, Isabelle Métral, Pierre-Michel Barbier*) l'emportait contre la liste conduite par Philippe Fioré.

Résultat Élection Délégation FFT : Liste Jacky Terreau élue avec 224 voix, contre 100 voix pour la liste Philippe Fioré.

En conclusion de cette matinée, la traditionnelle distribution des médailles et récompenses destinées aux acteurs du tennis pour leur engagement.



Cérémonie marquée par l'émotion au moment de rendre hommage à Pierre Guichard, bénévole hors du commun, décédé en 2021, par la remise à son épouse Jocelyne, de la médaille FFT à titre posthume



Laure JOINEAU – Présidente du TC Saône

Médaille de bronze de la Fédération remise par M. Georges MEZUY en charge des Sports de la Ville de Dijon



[PHOTOTHEQUE AG](#)

TENNIS A L'ECOLE – DE LA COUR AU COURT

Le programme **De la cour au court** est né d'un partenariat entre la Fédération Française de Tennis et le Ministère de l'Education Nationale, qui a pour vocation de faire découvrir le tennis aux enfants dès la maternelle, via l'implication des professeurs des écoles. Ce début de saison marque le lancement de ce programme. **Son déploiement nécessite l'activation de l'écosystème de la FFT (du siège aux clubs) mais également des réseaux locaux du Ministère de l'Education Nationale et de l'USEP.**

L'ensemble des parties prenantes a été sollicité, afin de mettre en relation les comités, les Conseillers Pédagogiques Départementaux (CPD) et les directeurs des écoles. L'objectif est de former les professeurs des écoles volontaires, dans le but de mettre en place le programme au sein de leur établissement. **Des sessions de formations d'une demi-journée seront mises en place à leur attention, qui seront encadrées par des enseignants diplômés d'Etat, l'élue en charge du tennis scolaire et un représentant du réseau Canopé.**

Les + de ce programme :

- Inscrire le tennis dans l'imaginaire de l'enfant dès son plus jeune âge ;
- Attirer de nouveaux pratiquants proches des clubs de tennis ;
- Proposer une offre d'adhésion à tarif préférentiel pour les clubs limitrophes des écoles inscrites au programme.



Les premières formations seront organisées le 8 décembre par le Comité de Haute-Saône et le 19 janvier par le Comité du Doubs. La Ligue mettra à disposition une affiche pour les clubs limitrophes aux écoles proposant du tennis scolaire afin de faire un lien de proximité entre ces deux entités.

Pour plus d'information, contactez Maëlle HIBON, Conseillère en développement en charge du tennis scolaire (maelle.hibon@fft.fr) ou Laure JOINEAU, élue de Ligue en charge du Tennis scolaire (joineau.laure@orange.fr).

INTERVIEWS

UN CNGT, LE PROJET / AVENTURE D'UN CLUB

Lionel CROGNIER, Président du Dijon Université Club (21)

Qu'est-ce qu'un CNGT ?

Il y a environ 25 ans la FFT a créé un circuit national de tournois français (CNGT) pour aider à la formation des meilleures raquettes hexagonales. Pour intégrer ce circuit, il faut pouvoir mettre sur la table au moins 3800 euros de dotations pour les hommes et 2300 euros pour les dames. Les dernières rencontres doivent toutes être arbitrées et un logement est à proposer pour celles et ceux qui intègrent le tableau final. Le tournoi du DUC, labellisé Open de la ville de Dijon, s'inscrit dans ce circuit national depuis 1999, avec une seule édition annulée en raison du COVID-19 (l'an dernier).

Pourquoi un tel projet pour le club ?

Initialement, le projet d'intégrer le circuit national des grands tournois (CNGT) revient aux dirigeants du DUC Tennis aux manettes du club à la fin des années 1990, notamment la Famille Marion (Serge et Raymonde). Avec l'arrivée de Gérard Serent (JAT3) comme juge-arbitre, il est décidé d'ouvrir le tournoi aux féminines en 2007, puis de l'inscrire dans le circuit CNGT féminin en 2013. Cela a permis de mieux accueillir les joueuses et d'augmenter leurs dotations comme leurs conditions de logement. Au fil des années, le niveau du tournoi masculin et féminin est devenu exceptionnel avec, il faut le souligner, davantage de joueurs et joueuses au niveau négatif/ve que de 4èmes séries. Le projet du club est finalement de proposer un tournoi qui se destine autant aux amateurs locaux, de tous les âges, ainsi qu'aux meilleurs jeunes français en formation dans l'antichambre du haut niveau.

Comment convaincre les meilleur(e)s joueur(ses) de venir faire le tournoi ?

Sans concurrence et très bien placé dans le calendrier à un moment où il n'y a que peu de tournois en France, la spécificité du CNGT du DUC est de ne plus avoir à faire de communication. Le tournoi est devenu une institution en Bourgogne, comme au plan national, étant très populaire sans avoir la nécessité de faire la moindre publicité. Les meilleurs jeunes et les Pôles France s'inscrivent longtemps à l'avance pour cette épreuve. Pendant de nombreuses années, les meilleurs jeunes français ont enchaîné le tournoi des Petits Ducs en février et le CNGT d'hiver du DUC. On peut retenir que Richard Gasquet a perdu en demi-finale du tournoi lorsqu'il était classé -30 à l'âge de 15 ans, que Gilles Simon, comme Hugo Gaston, ont fait leurs premières armes dans la halle du Campus.



Pouvez-vous nous en dire plus sur votre tournoi (date, nombre d'inscription, bénévoles,...) ?

5

Le format du tournoi est depuis le départ de 4 week-ends consécutifs, suivis d'une semaine complète avant les vacances hivernales. La capacité d'accueil est de 300 hommes, 150 dames et, en général, 150 joueurs et joueuses sont en liste d'attente. Le tournoi bénéficie de l'aide de l'Université de Bourgogne et de l'UFR STAPS (prêt de la cafétéria en guise de club-house) mais n'a pas de local propre, d'où des contraintes opérationnelles d'autant plus fortes que le tournoi se tient durant la période d'examen à l'UFR STAPS. La ville de Dijon, le département, la Ligue BFC de tennis, et le magasin Avantage DGE constituent d'autres soutiens majeurs. Les bénévoles sont constitués d'une petite équipe expérimentée de 10, à laquelle il faut ajouter 10 étudiants stagiaires de l'UFR STAPS. La halle de tennis (4 courts) du campus n'est pas chauffée : le tournoi est destiné aux joueurs/joueuses mais mériterait certainement d'être plus suivi par les spectateurs. En effet, le tournoi attire peu de public, hormis les habitués qui savent qu'ils retrouveront les meilleurs participants-es, quelques années plus tard, dans les qualifications des tournois du Grand Chelem et dans les tournois Challenger.



INTERVIEWS

L'ES SAINT FLORENTIN MISE SUR LE PADEL

Michel BOULMEAU, Président de l'ES Saint Florentin (89)

Le Padel continue son développement sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté, rencontre avec Michel BOULMEAU, Président de l'ES Saint Florentin.

L'ES Saint Florentin s'est vu doté de deux terrains de Padel semi-couverts, comment s'est déroulé ce projet ?

Michel BOULMEAU : « Le projet débute en septembre 2019 avec la rencontre du Président de notre communauté de Communes, nous lui présentons une estimation du coût et des perspectives de développement de ce nouveau sport de raquette peu connu.

Il n'y avait pas de structure dans l'Yonne, un accord a été trouvé avec la Communauté de Commune Serein Armanche en juillet 2020. L'appel d'offres pour deux courts semi-couverts est donc lancé dans la foulée et la CCSA décide de signer avec les sociétés Padelcourt (pour les terrains) et Lauralu (pour la couverture) en août 2020 pour un budget de 400 000 €. Grâce à la bonne gestion de la CCSA, le projet a été en grande partie subventionné pour un reste à charge de l'ordre de 145 000 € pour la CCSA. »

Les travaux se sont déroulés entre octobre 2020 et mai 2021 avec une ouverture en juin 2021.



Crédit photo : ES Saint Florentin



Cela fait maintenant six mois que les terrains sont sortis de terre, le lancement de l'activité a pu être freiné par la crise sanitaire mais pouvez-vous nous faire un retour sur ces premiers mois d'utilisation ?

MB : « Etant la seule structure dotée de terrains de Padel, nous avons accueilli le Championnat de l'Yonne en juin 2021. Nous avons ensuite organisé des journées découvertes en juin et en septembre lors de portes ouvertes du club. En effet, la pratique est encore méconnue dans le secteur et il est important de mettre en place des animations pour faire découvrir ce sport.

Nous avons ensuite ouvert une école de Padel pour les adultes avec un moniteur formé par la Ligue BFC. Cette école rencontre un franc succès avec 35 personnes majoritairement féminines. Nous retrouvons des membres du club, des anciens joueurs ainsi que des nouveaux membres attirés par cette nouvelle pratique.

Outre, les journées de découverte et le lancement de l'école de Padel, nous avons organisé différents tournois P100 et P250. »



Quelles perspectives de développement s'ouvrent à vous suite à ce projet ?

MB : « Nous allons développer des adhésions au club grâce au Padel loisir et aux réservations à la location horaire. De plus nous pensons créer une école de Padel pour les jeunes à moyen terme. Nous sommes très optimistes pour la progression des licenciés par le Padel. »

